



Sur les rails de la Généalogie

Le canard de la section Généalogie UAICF de DIJON

n°40

SOMMAIRE

Page 1

- * Gros plan sur
- * Sommaire
- * Edito

Page 2

- * Vie de la section de Dijon

Page 3

- * Le drapeau de la France

Page 4

- * Lire
- * Jouer

Dossiers

Pages 5 et 6

- *Chroniques de 1914-18 aux armes et cætera

Pages 7 et 8

- * Histoire de la profession de sage-femme, de la matrone à la maïeuticienne

GROS PLAN SUR : C'ETAIT MIEUX AVANT !

Il y a toujours eu et il y aura toujours des gens pour dire « c'était mieux avant »! Mais avant quoi ? Avant quand ? On assiste aujourd'hui à un regain d'intérêt pour les vide greniers qui triment avec eux la nostalgie d'un temps passé. Facebook voit fleurir les groupes de recherche d'anciens de fac et jusque d'école maternelle ! La nostalgie, c'est comme une guimauve que l'on savoure, elle s'étire de la même manière dans notre mémoire, nous nous remémorons les bons souvenirs pour arrêter le temps qui passe inéluctablement . Mais soyons clairs, on ne regrette pas l'époque, mais les costumes qui la caractérisent : les 2CV ou les 4CV, les pantalons pat'd'éph'ou les robes à fleurs, le ciné en plein air et les boums et même les récitations ou les dictées. On espère arrêter la course des années en se disant « c'était mieux avant ». Plus j'avance dans mes recherches généalogiques et dans la connaissance de leurs contextes historiques, plus je suis heureuse de vivre à mon époque et dans mon siècle ! Comme 95% de la population française, je suis issue de ce que l'on a appelé le Tiers État. Je considère que l'évolution au niveau de l'éducation, des conditions sanitaires et des conditions de vie et de travail est considérable. Également en tant que femme, je ne peux que me réjouir d'être née à notre époque car, même si nous avons encore beaucoup de progrès à faire pour obtenir l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, le combat mené avec détermination, courage et vigueur par nos aînées nous a permis d'obtenir des avancées importantes pour la condition féminine. Malgré tout, je ne peux que constater l'ampleur du travail à mener pour conserver ces droits obtenus de haute lutte tant pour les femmes que pour les hommes (droit de vote, d'émancipation, à la contraception, à l'avortement, code du travail, égalité des droits). Alors non, ce n'était pas « mieux avant », mais avant on était plus jeunes et on croyait que le monde nous appartenait. Nos envies de révolution se sont calmées, mais au fur et à mesure que les années s'écoulent, la facilité de se laisser bercer par de bons souvenirs, sélectionnés par la mémoire pour entretenir la nostalgie, s'accroît. Comme le phénomène de régression que les enfants connaissent à la naissance d'un petit frère ou sœur, nous nous recroquevillons sur ces souvenirs d'enfance ou de jeunesse qui nous rassurent. Soyons lucides et regardons en toute honnêteté, les impacts positifs du progrès sur nos sociétés. Patricia PERROT

EDITO

Au fil de ces huit pages, après une réflexion lucide sur le « c'était mieux avant! », suivez-moi pour la préparation de notre forum de généalogie en novembre prochain, puis dans les méandres de la conception du drapeau français sous la Révolution Française. Intéressez-vous à quelques faits divers marquants l'année 1914 avant d'admirer le parcours des sages-femmes, actrices de nombreux actes de naissances ou de baptêmes. Dix ans déjà que je vous concocte ce petit journal sans prétention, en pensant toujours « peut mieux faire ». Loin des publications traditionnelles de généalogie, emplis de mes curiosités, mes admirations et énervements, je souhaite seulement que vous attendiez sa parution comme une promesse de récréation « éducative » avec pour seul objectif de vous intéresser, divertir, questionner, amuser. Bonne lecture à tous.

Patricia.PERROT

Vie de la section de Dijon :

Les adhérents de la généalogie UAICF Dijon sont organisateurs du 7ème Forum National de Généalogie de l'UAICF les 14 et 15 Novembre 2014, au Centre de Rencontres Internationales de Dijon, 1 avenue Champollion.

Le thème sera : « les cheminots, leurs familles, la guerre de 14-18 ». Nous souhaitons présenter des travaux sur les cheminots et leurs familles au sens large pendant cette période de l'Histoire.

Les différentes sections et cercles de généalogie de l'UAICF seront présents : Ambérieu, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dôle, Lyon, Nevers-Vauzelles, Nîmes, Paris, Toulouse, Venarey les Laumes et Dijon. Sont également invités : nos amis cheminots allemands de GFW/BSV ; le Service des Archives et de la Documentation SNCF (SARDO) avec ses centres de Béziers (dossiers du personnel), du Mans (archives techniques) et de la documentation photographique présenteront leurs travaux ; les cercles régionaux de Bourgogne (CGCO, Agey et environs). Nous pouvons compter sur la présence des Archives Municipales de Dijon et des Archives Départementales de la Côte d'Or.

Au programme : expositions des travaux des différentes sections [initiation à la généalogie, généalogies personnelles, chroniques familiales, évolution du travail et de la place des femmes dans les entreprises, exploitations agricoles, transports et hôpitaux de Lyon pendant la Grande Guerre, Clotilde Bizolon la « mère des poilus » cantinière à la gare de Perrache, les plaques commémoratives, un aviateur clermontois pendant la guerre de 1914-18, journal tenu sur le front par un soldat, un hôpital à Toulouse, les cheminots en Côte d'Or en 1911], ateliers informatiques et photographiques, la possibilité de consultation des diverses bases des sections de généalogie et des archives SNCF de Béziers, visionnage de films de l'époque de la SNCF.

Des conférences sont prévues : « le capitaine LHUILLIER, natif de Dijon qui a emmené les plénipotentiaires allemands à la signature de l'armistice le 7 novembre 1918 » par Jean-Louis PONNAVOY ; Une conférence par le SARDO ; « les recherches en Allemagne » par M. George Schmetz (GFW/BSV) et M. Henri Dropsy ; « rechercher ses ancêtres cheminots » par M. Henri Dropsy ; « la Grande Guerre : Ses Morts, Mythes et Réalités. Analyse à travers un canton : Venarey (Les Laumes) » par Didier Callabre et Gilles Vauclair ; une conférence par les AD Dijon. Un stand sera réservé aux auteurs : Jean-Louis PONNAVOY pour « Dijon au hasard de ses rues » et pour leurs ouvrages sur la guerre de 1914-18 à Didier CALLABRE et Gilles VAUCLAIR. Les adhérents de Dijon et des autres sections généalogie de l'UAICF sont déjà au travail pour assurer au public qu'ils espèrent nombreux un forum de qualité , original par son traitement du sujet.

La section a assuré le changement de logiciel de ses adhérents, la plupart ayant opté pour Hérédix 2014, la formation sera assurée au fil des réunions hebdomadaires du club rue Léon Mauris. Du fait de ces problèmes de logiciel, le calendrier de travail de la section se trouve chamboulé, priorité étant donné aux travaux de préparation des panneaux du forum. Patricia PERROT

**Les Cheminots
Leurs Familles
La Guerre de 14-18**

Expositions
Conférences

ENTRÉE GRATUITE

**7ème Forum UAICF
de Généalogie**

**14 Novembre 2014 (14h-18h)
15 Novembre 2014 (9h-18h)**

**Centre de Rencontres Internationales
1 avenue Champollion 21000 DIJON**

Bus DIVIA : lignes 3, 40 arrêt Dallas CRI, ligne Carol arrêt Boutaric

UAICF CER



LE DRAPEAU DE LA FRANCE

Le drapeau de la France, tricolore bleu, blanc, rouge, également appelé *drapeau* ou *pavillon tricolore*, est l'emblème national de la République française. Il est mentionné dans l'article 2 de la Constitution française de 1958. Ce drapeau est composé de trois bandes verticales de largeur égale.

Ses origines remontent aux trois couleurs de la liberté (14 juillet 1789), identiques aux trois couleurs utilisées par les différents pavillons français d'Ancien Régime. Durant la Révolution, les combattants de Paris arboraient une cocarde bleu et rouge, couleurs de la ville. Quelques jours après la prise de la Bastille, La Fayette eut l'idée d'intégrer le blanc (symbole à l'époque du royaume de France) dans cette cocarde qui remporta tout de suite un vif succès. (Il est possible que La Fayette vit dans les trois couleurs une réminiscence de la cocarde américaine avec laquelle il avait combattu). Le vendredi 17 juillet 1789, Louis XVI se rendit à l'hôtel de ville de Paris où il reçut la cocarde tricolore au milieu de la Révolution en armes. L'association du bleu rouge et du blanc signifiait, en ce jour, la reconnaissance par le roi de la garde municipale parisienne comme unité officiellement reconnue des forces armées de la France.

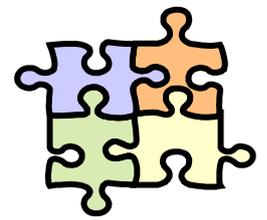
Les couleurs bleu, blanc, rouge étaient depuis longtemps employées ensemble ou séparément comme symbole de l'autorité de l'État en France. Dans les textes de 1789, le blanc n'est pas désigné comme couleur du roi mais comme couleur de la France ou du royaume. Ce n'est que plus tard que cette couleur a été désignée comme couleurs du roi (la couleur du royaume étant celle du roi). Le blanc était considéré comme la couleur française et non pas celle du roi, la preuve en est que la République, en 1792, ne songea même pas à supprimer le blanc des trois couleurs. La cocarde donna spontanément naissance à des drapeaux tricolores, le plus souvent à bandes horizontales, comme ceux blanc rouge bleu installés au-dessus de la tribune de la Fête de la Fédération le 14 juillet 1790. Le 21 octobre, l'Assemblée décida que le pavillon national serait blanc avec un quartier tricolore. L'ordonnance du 24 octobre 1790 créait : 1°) un pavillon de beaupré (pour les cérémonies officielles, à l'avant des navires de guerre) à trois bandes verticales rouge, blanche et bleue, 2°) un pavillon ordinaire de poupe ; ce dernier était blanc, couleur de la France, et il portait un canton à trois bandes verticales rouge, blanche et bleue. Le canton rectangulaire était entouré d'un liseré blanc à l'intérieur et bordé à l'extérieur d'un liseré bleu à la hampe et rouge vers la partie flottante; ce second liseré était destiné à séparer les deux parties blanches du pavillon. C'est le premier emblème national tricolore. Le pavillon national tricolore adopté le 15 février 1794 (décret du 27 pluviôse an II) sur une idée du peintre Jacques-Louis David a été imaginé avec la disposition actuelle « bleu au mât, blanc au centre, et rouge flottant ». Il devint effectif sur les vaisseaux à partir du 20 mai 1794 (1^{er} prairial an II), effectué à la demande des marins de la flotte de guerre. Ils menaçaient en effet de se révolter parce que le pavillon national de 1790 accordait trop de place à l'uniforme de leurs officiers (blanc) et trop peu au leur (tenue bleue à ceinture rouge). Dessiné à la demande de la Convention, le drapeau tricolore est le pavillon officiel de la France depuis 1794 et le drapeau officiel des armées depuis 1812, à l'exception des périodes de Restauration 1814-1815 et 1815-1830. L'Assemblée nationale dans son décret du 20 mars 1790 décida que « lorsque les officiers municipaux seront en fonction, ils porteront pour marque distinctive une écharpe aux trois couleurs de la nation : bleu, rouge et blanc ». L'écharpe tricolore est un symbole des élus députés, sénateurs, maires et dans certains cas, adjoints et conseillers municipaux. Le port et l'usage de l'écharpe tricolore est régi par décret (n° 2000-1250 du 18 décembre 2000). Le port de l'écharpe par tous les élus s'effectue sur l'épaule droite au côté gauche. Pour les parlementaires, le bord rouge doit être près du col (formant ainsi, lues de gauche à droite, les couleurs bleu blanc rouge). À l'inverse, les élus communaux (les maires, leurs adjoints et les conseillers municipaux) portent l'écharpe avec le bord bleu près du col. Cette différenciation présente l'avantage de distinguer d'un simple coup d'œil un parlementaire d'un maire, étant bien entendu qu'en cas de cumul de mandat (député-maire, sénateur-maire) c'est le mandat national qui prévaut. Deux autres catégories portent à l'occasion de l'exercice de certaines de leurs prérogatives, une écharpe tricolore, les commissaires de police en leur qualité de magistrats civils et les officiers de police judiciaire notamment en matière de maintien de l'ordre.

Rédigé et mis en forme par Patricia PERROT

Sources : Wikipédia, présidence de la République française, Hérodote.



Lire, sortir, jouer!



LIRE : Voici quelques titres d'ouvrages sur la Grande Guerre

LA GRANDE GUERRE 14-18 par l'Almanach Vermot, livre collector Fac-similé des meilleures pages des Almanach Vermot des 5 années de guerre : de 1914 à 1918. L'évolution de la guerre, les dates-clés, les illustrations du front, les messages « anti-boche » au travers des blagues, les témoignages de soldats... *Hachette pratique, 10/2013, collectif d'auteurs, 30€.*

JOURS DE GUERRE : 1914-1918 , les trésors des archives photographiques du journal Excelsior, Une plongée en images dans la Première Guerre Mondiale à travers 800 photos inédites qui invitent à voir mais aussi à comprendre une période complexe de l'Histoire faite de ruptures et de lentes évolutions. *Les Arènes Eds, 10/2013, Jean-Noël Jeanneney, 49,90€*

IMAGES DE PROPAGANDE, 1914-1918 , Ou l'art de vendre la guerre, En se servant du levier publicitaire le plus utilisé de l'époque: l'affiche, qui était surtout un outil de communication pour les spectacles et quelques grandes marques commerciales. Pour la guerre de 14-18 elle devint une arme très efficace de propagande. La propagande doit faire comprendre à la population que le pays se bat pour le droit, elle participe à la lutte du bien contre le mal, à la défense de l'humanité et de la civilisation. La propagande va s'employer à fortifier le sentiment national et insister sur le péril encouru par la nation. Cet album compile les meilleures affiches de propagande de 1914 à 1918, françaises bien sûr, mais aussi allemandes, autrichiennes, anglaises, australiennes, canadiennes, irlandaises, italiennes et russes. Chaque image est commentée et replacée dans son contexte historique par un spécialiste de la grande guerre. *Desinge et Hugo, 11/2013, Annie Pastor, 17,50€*

LA VRAIE HISTOIRE DES FEMMES DE 14-18, En image, l'émancipation de la femme à travers le quotidien des femmes de l'époque, qui se retrouvent seules à assurer le travail des hommes partis au front, parallèlement à leur vie de mère, etc. *Chronique, 10/2013, Michèle et Franck Jouve, 29€*

LA BELLE ARMÉE FRANÇAISE, 1914, Panorama coloré, de l'armée française en août 1914. Petit vade-mecum à l'usage des néophytes qui y découvriront les uniformes de « la plus belle armée d'Europe », à défaut d'être la plus puissante, et des passionnés qui posséderont ainsi un guide clair simple et détaillé des principales tenues arborées par nos troupes à l'entrée en Guerre. Subdivision par subdivision, arme par arme les uniformes de repos, de travail et de campagne de ceux qui ne sont pas encore les « Poilus ». Des tableaux synoptiques et des organigrammes complètent le tableau. Infanterie, infanterie alpine, chasseurs à pied, cavalerie, artillerie, génie, services, Armée d'Afrique, troupes coloniales, fusiliers marins. *Histoire et collections, 12/2008, collectif d'auteurs, 15,50€*

Beaucoup de livres sont sortis sur le sujet, pendant et après jusqu'à aujourd'hui, revisitez les classiques (Le Feu, Barbusse; A l'Ouest rien de nouveau, Erich Maria Remarque) mais aussi les films (La Grande Illusion, Jean Renoir) sans omettre les BD, suite au prochain numéro de notre revue.

JOUER: un petit jeu tiré du livre: « Ah! Mes aïeux... » de Françoise Rodary et Geneviève Weber, illustré par Rhodo, éd. Le Verger, 2010, 12€, ISBN 978-2-84574-097-6.

Faites le lien entre les prénom latins et les prénoms d'aujourd'hui :

Prénoms latins :

1. Adalbertus
2. Aegidius
3. Déodatus
4. Desiderata
5. Théodoricus
6. Génovesa
7. Guido
8. Hiéronimus
9. Ludovica
10. Théobaldus

Prénoms d'aujourd'hui :

- A. Désirée
- B. Thiébaud
- C. Thierry
- D. Albert
- E. Jérôme
- F. Geneviève
- G. Louise
- H. Odile
- I. Guy
- J. Gilles

Nous contacter à généalogie UAICF Dijon, 12 rue de l'Arquebuse 21000 DIJON « uaicfdijon@laposte.net »	
NOM Prénom.....	actif <input type="checkbox"/> retraité <input type="checkbox"/> ayant droit <input type="checkbox"/>
Adresse.....	

DOSSIER

Sur les rails de la Généalogie

Le canard de la section Généalogie UAICF de DIJON

n° 40

Chroniques de 1914 : aux armes et caetera...

Siffient les balles de deux Browning, d'un Smith et Wesson, de quatre millions de Lebel et Berthier.

La série commence le 16 mars 1914 par un « meurtre au Figaro » : L'épouse de Joseph CAILLAUX, ministre des finances et chef de file des pacifistes, Mme Henriette CAILLAUX, tire 4 balles de son Browning 6,35 sur le directeur du Figaro, Gaston CALMETTE . Elle a sorti calmement de son manchon cette arme, l'arme des dames d'avant la guerre ! Elle a juste voulu faire taire celui qui par une cabale médiatique sans précédent, traîne quotidiennement son mari dans la boue, représentant en cela les nationalistes va-t'en-guerre, et qui menace d'étaler sur la place publique les lettres de son couple et son passé sentimental. Ce meurtre va contraindre Joseph CAILLAUX à la démission, contrecarrer son alliance prévisible avec Jaurès et la gauche aux élections d'Avril et l'accession au pouvoir d'un gouvernement défavorable à toute confrontation armée avec Berlin. Joseph CAILLAUX c'est l'homme qui se montre partisan d'un compromis avec l'Allemagne lors du coup d'Agadir, négociant la liberté de manœuvre de la France au Maroc contre la cession à l'Allemagne de territoires français en Afrique centrale et s'illustre, en 1907, par un projet consistant à remplacer les quatre impôts (les quatre vieilles) créés pendant la période révolutionnaire, par un impôt progressif sur le revenu global (à l'exemple de l'impôt unique allemand de l'Einkommensteuer) et, complémentaiement, par des impôts proportionnels et indépendants pour chaque catégorie de revenu (impôt cédulaire sur le modèle de l'income tax britannique), mais il se heurte à l'hostilité du Sénat, qui rejette son texte, malgré l'appui de Clémenceau. À cette occasion, Caillaux s'attire de solides inimitiés à droite, qui vont parfois jusqu'à la haine Au début de 1914, Gaston Calmette, directeur du Figaro, engage une violente campagne de presse contre sa politique, créant une vaste polémique dans les partis et les journaux, la gauche le soutenant fidèlement, tandis que la droite l'attaque sans ménagement. Mme CAILLAUX sera acquittée le 28 Juillet 1914 à l'issue de son procès, trois jours avant l'assassinat de Jaurès .

Le 28 Juin 1914 un « double meurtre à Sarajevo » : L'archiduc François Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, est inspecteur général des armées, seul titre officiel que lui a concédé son oncle, l'empereur François-Joseph. Il décide d'effectuer une visite d'inspection dans les Balkans, le 28 juin, qui se veut être le clou des grandes manœuvres militaires qui ont eu lieu en Bosnie-Herzégovine. Après les guerres balkaniques de 1912 et 1913, l'année 1914 semblait laisser un moment de paix s'installer en Europe. Ce jour, 14e anniversaire de mariage de l'archiduc avec la comtesse de Hohenberg, est une occasion pour le couple de fuir les pesanteurs de Vienne. La Fürstin (princesse souveraine) n'est pas bien acceptée, elle n'est en effet pas de sang royal et les Habsbourg lui refusent le rang d'héritière de plein droit. Les honneurs militaires sont refusés au couple à cause du statut de l'épouse de l'archiduc et il n'y aura donc pas de cordon serré de soldats sur le parcours. L'ambassadeur de Serbie à Vienne a averti la Cour de l'existence d'un projet d'attentat. Mais personne n'a voulu l'écouter. Pour les nationalistes serbes, cette visite est une provocation à plus d'un titre. Depuis 1878, Vienne a fait voler en éclat le rêve de Belgrade de constituer une "Yougoslavie". Et le 28 juin est à la fois une fête religieuse orthodoxe et l'anniversaire de la bataille de Kosovo Polje, en 1389, qui vit la Serbie annexée par les Turcs. Si tout s'était passé comme prévu, cet assassinat n'aurait pas dû avoir lieu. On assiste à un enchaînement d'événements : après un premier attentat raté qui fait monter la tension, le chauffeur de l'archiduc ne comprend pas les consignes, se trompe de parcours. Il n'aurait jamais dû passer devant cet étudiant serbe qui cache un revolver Browning

dans sa poche, à proximité du pont Latin... L'attentat de Sarajevo coûta la vie à l'archiduc François Ferdinand et à sa femme Sophie. Dès le lendemain, 29 juin 1914, le quotidien l'Excelsior consacre sa "une" à l'événement. Pourtant, dans l'esprit des contemporains, l'attentat ne préfigure pas automatiquement une guerre et personne ne se doute encore de l'hécatombe à venir. Les chancelleries et les politiques ne croyant pas à une guerre imminente ne mettent pas tout en œuvre pour éviter un conflit violent. Rien ni personne ne viendra arrêter l'escalade, les puissances européennes sont prêtes à en découdre. Avec la mort de Jaurès le 31 juillet, des tirs de Smith et Wesson font taire les pacifistes ...

Des tirs de Smith et Wesson au café du Croissant : pourquoi ont-ils tué Jaurès ? : Un siècle. Voilà un siècle que Jaurès est mort. Il s'est éteint avec le XIX^e siècle. Jaurès, le plus éminent des opposants à la guerre, va et tentera jusqu'à sa mort de s'y opposer. Il était convaincu que les guerres étaient provoquées par le choc des intérêts capitalistes et qu'il était du devoir de la classe ouvrière de s'y opposer. Au congrès extraordinaire de la SFIO, le 14 juillet, il se montre confiant dans la volonté de la classe ouvrière et de ses représentants dans les principaux pays de s'opposer au conflit, y compris en utilisant l'arme de la grève générale. Le 29 au soir, Jaurès et Rosa Luxembourg sont acclamés lors d'un meeting massif contre la guerre. Le Bureau socialiste international vote à l'unanimité un appel au renforcement des manifestations contre la guerre. Jaurès veut user du pouvoir des forces syndicales et politiques mais sans paralyser l'action des gouvernements et pour ce faire, convainc Léon Jouhaux, le 30 juillet, de reporter la journée de manifestation prévue par la CGT du 2 au 9 août. Extraits de son dernier article dans L'Humanité du 31 juillet 1914 : « Le plus grand danger à l'heure actuelle n'est pas, si je puis dire, dans les événements eux-mêmes. [...] Il est dans l'énervement qui gagne, dans l'inquiétude qui se propage, dans les impulsions subites qui naissent de la peur, de l'incertitude aiguë, de l'anxiété prolongée. [...] Ce qui importe avant tout, c'est la continuité de l'action, c'est le perpétuel éveil de la pensée et de la conscience ouvrière. Là est la vraie sauvegarde. Là est la garantie de l'avenir ». En fin de journée, il sort dîner avec ses collaborateurs du journal, au café du Croissant, rue Montmartre, à deux pas de son journal « l'Humanité », où il sera assassiné de deux coups de revolver, par Raoul Villain, étudiant ultranationaliste d'extrême droite. Trois jours plus tard, l'Europe s'embrace avec la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France. Jaurès est notre contemporain par ses tentatives de réponses à des questions toujours d'actualité. Comment articuler les progrès de l'égalité et la marche vers les libertés? Comment penser la fraternité des peuples dans le respect des nations ? Comment défendre la nécessité de la réforme sans abandonner l'espoir de la révolution ?

Les fusils Lebel et Berthier dans les tranchées françaises : Les pertes humaines de la Première Guerre mondiale s'élèvent à environ 18,6 millions de morts. Ce nombre inclut 9,7 millions de morts pour les militaires et 8,9 millions pour les civils. Le fusil Lebel a été employé avant 1914 dans les colonies françaises d'Afrique, en répression de grèves ouvrières (fusillade de Fourmies, 1er mai 1891, 9 manifestants tués). « C'est le fusil Lebel qui vient d'entrer en scène pour la première fois... Il ressort de ce nouveau fait à l'actif de la balle Lebel qu'elle peut très certainement traverser trois ou quatre personnes à la suite les uns des autres et les tuer. », l'Illustration du 9 mai. Après la révolte des Boxers en Chine, en 1900-1901 puis dans le combat de Tit (1902) contre les Touaregs dépourvus d'armes à répétition, le Lebel équipa la quasi-totalité de l'infanterie française durant la première Guerre mondiale puis fut progressivement remplacé par les fusils Berthier dans les troupes coloniales, à la Légion étrangère et pour certaines troupes alliées (Légion russe). Ils furent fabriqués jusqu'en mai 1920 à la Manufacture d'Armes de Tulle. Le fusil Lebel équipé de sa baïonnette Rosalie est devenu et restera l'arme symbolique de l'infanterie française pendant la Grande Guerre (1914-1918).

« On tue un homme : on est un assassin. On tue des millions d'hommes : on est un conquérant. On les tue tous : on est un Dieu », pensées d'un biologiste, Jean Rostand

rédigé et mis en forme par Patricia PERROT

Sources : Wikipédia, mémoiresdeshommes, rosalielebel, le figaro, franceinfo, libération, etc.

HISTOIRE DE LA PROFESSION DE SAGE-FEMME, DE LA MATRONE À LA MAÏEUTICIENNE

La profession de sage-femme est une des rares dominées par des praticiennes depuis l'Antiquité.

En Grèce antique, on nommait l'art d'accoucher maïeutique. Sous l'influence de Socrate cela a fini par désigner un mode d'échange philosophique. Dans le terme *sage-femme*, le mot *sage* vient de *sapiens* [la connaissance, l'expérience, les sources de sagesse] et le mot *femme* fait référence à *la femme qui a pour métier* - du fait de son expérience et donc de ses connaissances - d'aider les autres femmes à accoucher. Ce sont les explications transmis à la fois par la tradition mais également l'érudition et les traités d'obstétrique les plus anciens (l'art des accouchements). Certains contestent cette origine, considérant qu'en fait ce terme de *sage-femme* désignait la femme qui allait accoucher car elle était à l'orée d'un nouveau savoir et que le fait de mettre au monde son enfant était la frontière vers cette connaissance. Du fait de cette activité professionnelle, la *sage-femme* se distinguait de la *matrone*, choisie dans le village sur des critères essentiellement religieux.



Considérée comme relevant essentiellement du cercle féminin cette profession a été pratiquée par une minorité de femmes formées et majoritairement par des femmes sans connaissances théoriques appelées matrones. Cette situation perdure pendant tout le Moyen Age. Son rôle alors ne se limite pas à l'assistance des femmes en couches, elle exerce un rôle social et religieux puisqu'elle a la charge d'ondoyer l'enfant lorsqu'il semble en danger de mort, qu'elle déclare la naissance, surtout en l'absence de père et en étant le témoin privilégié, qu'elle sert aussi souvent de marraine en portant l'enfant sur les fonts baptismaux. Au Moyen Age, les sages-femmes étaient majoritairement issues de milieux populaires, elles avaient des connaissances empiriques sur le corps, les plantes médicinales, la prévention et la guérison des maladies. Elles ont été considérées de diverses manières par l'Eglise : désignées par le curé et choisies parmi les femmes du village pour leurs qualités morales, dans le giron de l'Eglise à la fois pour administrer le baptême mais aussi pour veiller à empêcher les avortements ; mais aussi accusées de crime de sorcellerie car elles délivraient les parturientes du mal alors qu'à cette époque l'Eglise n'offrait au peuple que la prière et la repentance comme soulagement ! (1484, pape Innocent VIII)
Pendant cette même période, l'Eglise acceptait la médecine et les soins médicaux pour la classe dirigeante, et les prêtres étaient souvent les médecins des rois et de la noblesse.



Dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie Française en 1694 la définition de sage-femme est la suivante : « On appelle ainsi celle dont le mestier, la profession est d'accoucher les femmes ».



C'est en 1753 qu'un brevet du roi Louis XIV, a permis à Mme Angélique du Coudray « sage-femme des Lumières », de sillonner la France pour former 5 000 sages-femmes et chirurgiens en 25 ans. Elles reçurent alors une formation théorique et pratique de 2 ans avec une maîtresse sage-femme, leurs connaissances étant validées par un jury de deux maîtres chirurgiens. C'est aussi au XVIII^e siècle que naît la division entre pratique chirurgicale –réservée aux chirurgiens (majoritairement hommes)– et sages-femmes. L'essor de la science, associé à un certain mépris, considérait la pratique ancestrale et prétendument folklorique des sages-femmes comme un art moins efficace et moins sûr. Les médecins se découvrirent une vocation pour l'obstétrique alors qu'ils avaient jusqu'alors laissé ce domaine aux matrones (sauf les accouchements des familles royales et princières depuis le XVII^e siècle).

En 1882, afin de supplanter la profession de sage-femme, les Hôpitaux de Paris créent un corps de médecins accoucheurs. Le XIX^e siècle, en Angleterre, voit la présence d'un chirurgien dans la plupart des naissances.

Depuis 1982, la profession de sage-femme s'est ouverte aux hommes,. Sont également apparus les termes de maïeuticien et d'accoucheur dans le dictionnaire de l'Académie Française, ces termes ne satisfont au métier de sage-femme, puisque Socrate décrit la maïeutique comme l'art d'accoucher les esprits et non les nourrissons ! La profession de sage-femme est une profession médicale à part entière, qui requiert 5 années d'études. Le concours d'entrée en école de sages-femmes est commun à celui de médecine. Les sages-femmes relèvent d'un code déontologique professionnel et doivent justifier, pour pouvoir exercer, de leur inscription au tableau du conseil national de l'ordre des sages-femmes. La ou le sage-femme assure en toute autonomie, le diagnostic, la déclaration et la surveillance de la grossesse normale, du travail et de l'accouchement, ainsi que celle de la mère et de l'enfant après l'accouchement. Elle pratique les examens cliniques et para cliniques nécessaires, participe activement à toutes actions de prévention dans le domaine de la santé; elle prescrit les examens et thérapeutiques nécessaires au bon déroulement de la grossesse, de l'accouchement, des suites de couches. Elle assure également la surveillance prénatale, la préparation à la naissance et à la parentalité des parents, le suivi à domicile des femmes et des nouveaux-nés. Elle exerce en collaboration avec le médecin obstétricien, l'anesthésiste et le pédiatre en cas de pathologie. La ou le sage-femme accompagne, surveille, conseille la mère, le couple, l'enfant avant, pendant et après la naissance. Elle participe au suivi des différents modes de contraception et peut les prescrire et les poser. Elle peut avoir un rôle dans les service d'orthogénie, de gynécologie et de procréation médicalement assistée. Le suivi gynécologique des femmes, en dehors de toute pathologie est entré dans leur domaine de compétence en 2010, en collaboration avec les gynécologues obstétriciens.

Nous avons, nous généalogistes, une tendresse particulière pour les sages-femmes, puisque nous les rencontrons souvent au fil des actes de naissances. Il est heureux que ce métier vieux comme le monde, exercé d'abord par des femmes et aujourd'hui par quelques hommes, ait pu élargir son champ de compétences au fil des années jusqu'à gagner une reconnaissance méritée obtenue de haute lutte.

Rédigé et mis en forme par Patricia PERROT

Sources : Wikipédia, dictionnaires de l'Académie Française, du Littré, Le Robert –dictionnaire historique de la langue française- d'Alain Rey.